

**Recrutement d'un(e) directeur(trice) diocésain(e)
pour l'enseignement catholique de l'Eure (27),
en vue de la rentrée de septembre 2025.**

Monseigneur Olivier de Cagny, évêque d'Évreux, engage une procédure de recrutement en vue de la nomination d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice) diocésain(e), délégué(e) épiscopal(e) pour l'enseignement catholique du diocèse d'Évreux, en vue de la rentrée de septembre 2025, à la suite du départ annoncé de M. Yves LEGENDRE, actuel directeur diocésain.

En 2024-2025, L'enseignement catholique de l'Eure accueille 10900 élèves au sein de 20 écoles, 10 collèges, 4 lycées d'enseignement général et technologique, 4 lycées professionnels et 1 lycée agricole de 237 élèves.

Six établissements ont une UFA, un collège, 4 lycées professionnels et le lycée agricole pour un total de l'ordre de 250 apprentis.

Quatre établissements relèvent de la tutelle des Sœurs de l'enfant Jésus -Nicolas Barré (712 élèves de premier degré sur 4536 et 845 élèves de collège sur 4327).

Dans un contexte de baisse démographique en Normandie, les effectifs scolarisés dans l'enseignement catholique du diocèse d'Évreux se sont accrus à la rentrée 2023 de 1,75% et à la rentrée 2024 de 1,95%.

Au sein de la DDEC, le directeur diocésain n'a pas de collaborateur à Évreux, les personnels communs aux trois diocèses de Rouen-Le Havre et Évreux, sont basés à Rouen.

Mission

Le directeur diocésain de l'Enseignement Catholique, délégué épiscopal à l'enseignement catholique, inscrit son action dans le cadre défini par le statut de l'Enseignement Catholique dans son article 207 : « *Le directeur diocésain reçoit mission d'assurer, dans ses responsabilités professionnelles, la coordination de l'ensemble des écoles catholiques, quelle qu'en soit la tutelle, et d'animer le réseau des établissements présents dans le diocèse, afin de favoriser cohérence et communion. Il veille, au nom de l'évêque, à ce que les écoles catholiques mettent en œuvre la mission éducative de l'Église au sein de l'Église diocésaine.* »

En tant que délégué épiscopal de l'Enseignement Catholique, il exerce cette mission en relation avec l'adjoint diocésain à la Pastorale, le conseil de la tutelle diocésaine, les chefs d'établissement, les curés de paroisse, les prêtres référents.

Il est en lien étroit avec l'évêque du diocèse car « *la reconnaissance du caractère catholique de chaque école catholique de son diocèse relève de la responsabilité de l'évêque* » (Article 198 du Statut de l'Enseignement Catholique).

Ses missions sont les suivantes :

- Il promeut l'enseignement catholique et la mission éducative de l'Église. Il veille au caractère propre des établissements catholiques de sorte que leurs orientations pastorales et leurs projets éducatifs continuent d'être inspirés par l'Évangile et proposent des chemins de foi et d'enseignement religieux à tous.

- Il veille à ce que, dans l'ensemble des établissements, l'attention à la personne et à son développement intégral soit première, notamment grâce aux dispositifs contribuant à une école inclusive et « bientraitance », favorisant la mixité sociale et la solidarité, la qualité éducative et les innovations pédagogiques.
- Il anime le réseau des chefs d'établissements catholiques du diocèse pour assurer un accompagnement de proximité des chefs d'établissements et des communautés éducatives.
- Il fait vivre la tutelle diocésaine : promotion du projet éducatif et pastoral des établissements sous tutelle diocésaine, accompagnement des chefs d'établissement, vie du réseau, visites de tutelle, mouvement des chefs d'établissements. Il travaille en étroite collaboration avec la tutelle congréganiste.
- Il participe aux réunions et à une session annuelle de travail avec les instances nationales de l'Enseignement catholique.
- Il veille à une vision prospective commune aux acteurs de l'enseignement catholique diocésain.
- Il poursuit les liens de qualité existant avec les directeurs diocésains de Normandie, avec les instances propres à l'enseignement catholique et les services associés (UDOGEC, APEL, CNEAP...), au niveau académique, régional et national, pour optimiser les fonctionnements à tous les niveaux du territoire et pour un service de qualité auprès des établissements.
- Il veille au lien étroit avec les acteurs du diocèse, en particulier le service pour la pastorale des jeunes et les vocations. Il favorise la collaboration entre les établissements et les diverses réalités de la vie diocésaine. Il cultive une estime et une connaissance de l'Église diocésaine, et participe à ses temps forts.
- Au nom du réseau des établissements catholiques de l'Eure, Il assure une coopération régulière avec les autorités publiques (statut art. 208) : instances académiques et rectorat, élus, collectivités territoriales et préfecture.

Profil

Cette mission suppose d'être déjà engagé dans l'Enseignement Catholique. Une expérience de chef d'établissement ou de directeur diocésain est nécessaire. Elle intègre une bonne connaissance du projet de l'Enseignement catholique, du fonctionnement de ses établissements, des enjeux de la mission de chef d'établissement.

Il est aussi attendu du candidat : de bonnes qualités humaines, des aptitudes au discernement, des compétences managériales : capacités au travail collaboratif, aptitudes à déléguer et à décider, à impulser des projets, à être force de proposition, et à rendre compte.

Lieu de résidence

De nombreux déplacements (au niveau local, académique, régional et national) sont à prévoir (permis B. requis), il est donc nécessaire de résider dans le diocèse ou au centre de la Normandie.

Dépôt des candidatures

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Monseigneur Olivier de Cagny, évêque d'Évreux :

- Par email à : assistante.eveque@evreux.catholique.fr
- Ou par courrier postal à :
Secrétariat de Mgr Olivier de Cagny, Centre St Jean - 11 bis rue Jean Bart - 27000 Évreux

Date limite du dépôt des candidatures : 31 mars 2025